



Association régie par la loi de 1901  
6, allée des Primevères - 95360 MONTMAGNY  
01 39 83 24 28 – <http://www.villages-dogons.org>

## RAPPORT D'ACTIVITES ET FINANCIER 2015/2016

La situation ne s'améliore pas au Mali, elle a même tendance à se dégrader. Les attaques contre les forces françaises, l'armée malienne et la MINUSMA (Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali) se multiplient. L'insécurité règne à quelques kilomètres de Douentza. Des tensions intercommunautaires apparaissent, notamment entre Peuls du Macina (éleveurs) et Bambaras (agriculteurs). Le retour des « toubabs » (blancs) de Villages Dogons n'est toujours pas d'actualité !

Cette situation n'empêche pas notre association de poursuivre ses activités et beaucoup a été fait au cours de cet exercice : le 9ème puits est probablement terminé, les travaux du 11ème puits à grand diamètre ont bien avancé, un puits a « ressuscité » et une piste carrossable est en train de naître.

### 1 – **Puits de Soki** (2 866,04 €, compte de résultat 65731)

Les travaux de ce puits ont commencé il y aura bientôt quatre ans, fin 2012. Quatre mètres ont été creusés au cours de cet exercice et s'ajoutent aux 31 mètres réalisés au cours des trois exercices précédents. Le puits a donc maintenant 35 mètres de profondeur et 30 397,72 euros ont été dépensés au total. Il est probablement terminé : l'eau atteignait 4,50 mètres au fond du puits au moment de l'arrêt des travaux. Nous attendons de voir comment cette hauteur évolue dans les mois à venir. Si elle reste stable, il ne sera pas nécessaire de creuser davantage et le puits sera achevé l'année prochaine avec la réalisation de la dalle de fond, de la margelle, de la dalle d'appui et de la dalle anti-bourbier.

### 2 – **Puits d'Ambilem** (20778,80 €, compte de résultat 65732)

La réalisation de ce puits a été décidée lors de notre assemblée générale de septembre 2014. En 2015, Le Conseil Régional d'Ile de France nous a accordé une subvention de 12 500 € et la Ville de MONTMAGNY une subvention de 1 000 €. Les travaux ont commencé au quatrième trimestre 2015 et 29 mètres ont été creusés avant l'arrêt provisoire des travaux en juin 2016 avec l'arrivée des pluies. Moussa pense qu'il ne sera peut-être pas nécessaire d'aller jusqu'à la profondeur

prévue de 40 mètres et de réaliser une jonction avec le forage voisin. Les travaux reprendront fin 2016, après la récolte du mil.

### 3 – **Puits de Ferro** (2 149,53 €, compte de résultat 65723)

Malgré 45 mètres creusés, la nappe phréatique n'avait pu être atteinte pour ce puits et les travaux avaient été stoppés en mai 2010. Grande avait alors été notre déception et celle des villageois : tant d'efforts et d'argent (20 725,44 €) dépensés en vain !

Lors du conseil d'administration de 15 mars 2016, il a été décidé de transformer le puits de Ferro en citerne pour l'eau de pluie. 1 000 euros suffisaient en effet pour le rendre étanche en coulant une dalle de béton au fond et en réalisant des joints d'étanchéité tous les mètres à la jonction des décoffrages.

Un « miracle » s'est alors produit.

Moussa a commencé à surcreuser de quelques dizaines de centimètres pour couler la dalle prévue et ... l'eau est apparue !

Trois mètres supplémentaires ont été creusés et il y a actuellement 4,50 mètres d'eau au fond du puits. Comme pour le puits de Soki, nous attendons de voir comment cette hauteur évolue dans les mois à venir.

### 4 – **Piste Koumbé-Guénébana-Panga** (13 391,88 €, compte de résultat 65733)

Notre dernière AG de septembre 2015 a voté un soutien financier aux habitants de plusieurs villages du plateau dogon qui travaillent depuis plus de 15 ans à la réalisation d'une piste carrossable permettant le désenclavement de leur région. 16 tonnes de ciment, près de 400 fers, 8 cartons de dynamite, 40 détonateurs ont permis de bétonner plusieurs tronçons, de réaliser deux radiers (dalles bétonnées permettant le passage lors des pluies importantes qui ravinent) et d'élargir plusieurs passages. Une centaine de villageois (hommes et femmes) ont travaillé pendant plusieurs mois avec sept ouvriers de l'entreprise de Moussa (2 maçons, 2 ferrailleurs et 3 manoeuvres). La plus grande partie du tronçon pied de la falaise-village de Guénébana est maintenant carrossable. Des arbustes seront plantés après la saison des pluies pour stabiliser la dune où commence la piste. Toutefois, les travaux s'avèrent beaucoup plus importants que prévu et le chiffre initial de 12 000 euros devra être largement dépassé pour terminer la piste.

### 5 – **Prêts aux associations de femmes** (comptes de bilan 274)

Deux nouveaux prêts ont été accordés au cours de cet exercice :

- Le premier de 250 000 FCFA, soit 381,12 €, (compte de bilan 27407) à l'association des femmes du village de Guénébana. Cet argent permet l'achat de mil dans les villages et sa revente sur les marchés de Dianwéli et Douentza.
- Le second de 200 000 FCFA, soit 304,90 €, (compte de bilan 274243) à l'association « Higiri » regroupant des femmes de Douentza qui font du « petit commerce ». Sur proposition de Moussa, cette somme a été répartie

entre quatre femmes « référentes » qui ont sa confiance et qui la répartiront entre les 17 membres de l'association.

La situation des autres microcrédits n'a pas évolué par rapport à l'an passé.

#### **6 – Don de 100 euros au directeur de l'école de Koumbé (compte de résultat 65734)**

Ce don a été décidé avec Moussa lors de sa venue en France pour remercier et encourager cet enseignant que nous connaissons depuis la création de l'école et dont le dévouement est inversement proportionnel au salaire (25 000 FCFA par mois, soit 38,11 euros !).

La provenance des recettes de cet exercice est la suivante :

##### **1- Vente d'artisanat africain**

Le montant des ventes (25 032 €, compte de résultat 70701) a sensiblement progressé par rapport à l'an passé (21 172,98 €). Cette augmentation est due à la réussite des nos deux expositions d'octobre 2015 et avril 2016 à la chapelle de l'ancien séminaire.

Les « bénéfiques » représentent approximativement 60% de cette somme, soit environ 15 000 euros.

Voici la liste des manifestations de l'exercice 2015-2016 où notre association a réalisé des ventes :

Dimanche 06/09 : forum des associations de Montmagny (95)

Du vendredi 11 au dimanche 13/09 : fête de l'Humanité au Parc de la Courneuve (93)

Samedi 19/09 : Art Val d'Oise à Neuville sur Oise (95000)

Du vendredi 16 au dimanche 18/10 : exposition « Trois jours avec Villages Dogons » à la chapelle de l'ancien séminaire de Montmagny (95)

Samedi 17 et dimanche 18/10 : Couleurs et Saveurs d'Automne à Eaubonne (95)

Samedi 21 et dimanche 22/11 : Marché du Monde à Nancy (54)

Vendredi 11/12 : vente au CE de Allianz à La Défense

Samedi 19 et dimanche 20/12 : marché de Noël d'Eaubonne (95)

Samedi 16/04 : journée « Un jour avec Villages Dogons » à la Chapelle de l'ancien séminaire de Montmagny (95360)

Dimanche 05/06 : 6ème Festival Africain de Solidarité à Sampigny (55300)

##### **2 – Subventions (Compte de résultat 741)**

- 10 000 euros versés par le Conseil Régional d'Ile-de-France. Le montant total de la subvention pour le puits d'Ambilem est de 12 500 euros. Le solde de 2 500 euros sera versé après la fin des travaux.

- 500 € versés par la Ville de Montmagny. Le montant de notre subvention était de 4 500 € il y a deux ans et de 1 000 € l'an passé...

##### **3 – Dons : 2 235,39 € (compte de résultat 75451)**

Cette somme est en légère augmentation par rapport au dernier exercice (2 024,10 €).

##### **4 – Don des frais de mission : 691,65 € (compte de résultat 75452)**

Cette somme est la contrepartie de celle inscrite au compte 62562 des charges. Ces deux écritures « s'annulent » donc et l'opération est neutre pour l'association.

Cette mention dans nos comptes est liée à la réduction d'impôt dont peut ainsi bénéficier le président.

**5 – Cotisations : 1 640 € (compte de résultat 756) :**

Le nombre d'adhérents, 124, confirme l'érosion constatée ces dernières années (134 l'an passé, 147 il y a deux ans et 165 il y a trois ans).

Les frais bancaires, soit 256,96 € (compte 627) correspondent aux frais des virements d'argent au Mali et aux frais d'encaissement (47,99 € !) d'un chèque d'un donateur libellé en dollars.

Le montant des frais de fonctionnement (sans le salaire de Moussa) est de 1 226,52€ (comptes 6063, 6064, 616, 618,626, 627, 6282, 65861), ce qui représente 2,5 % du budget de l'association. Si on ajoute le salaire de Moussa (comptes 6411 et 6414), ce taux passe à 6,3 %.

Le conseil d'administration de l'association s'est réuni deux fois au cours de l'exercice : le 15 mars 2016 et le 28 juin 2016. Le second s'est déroulé en présence de Moussa, notre représentant au Mali, et Dijo, son épouse, qui ont pu ainsi faire « en direct » le point de la situation à Douentza et des projets en cours. Tous deux ont séjourné en France du 22 juin au 5 juillet. Ils ont pu rencontrer amis et membres de l'association. Une réunion de travail s'est tenue avec deux chargés de mission du Conseil Régional d'Ile-de-France. Ils ont financé eux-mêmes leurs billets d'avion et leur séjour a été pris en charge par les membres de l'association. Villages Dogons n'a payé que le timbre fiscal pour l'attestation d'accueil nécessaire pour obtenir les visas (30 €, compte de résultat 635400).

Du côté relations publiques, le nombre de visites sur notre site internet continue à baisser bien que « Villages Dogons » reste référencé en première position par Google. Un certain nombre de visiteurs de notre site étaient des voyageurs en quête d'informations sur le Mali et le pays dogon : l'arrêt du tourisme a entraîné la disparition de cette catégorie de visiteurs.

Enfin, le numéro 14 de notre bulletin annuel a été envoyé aux adhérents et sympathisants en mars 2016. Comme les bulletins précédents, il peut être consulté sur le site de l'association.